

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 59 (1921)
Heft: 30

Artikel: Armoiries communales : [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-216551>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

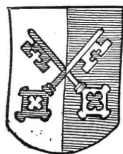
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1921 pour

3 fr. 00

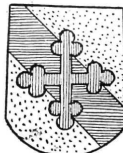
en s'adressant à l'administration
9, Pré-du-Marché, à Lausanne.

ARMOIRIES COMMUNALES



Suchy. — Le *Conteur Vaudois* a publié déjà le 10 août 1918 un article étendu sur les armes de Suchy. Rappelons que Suchy s'est donné en 1918 des armoiries : un écusson divisé verticalement en deux parties blanc et bleu, sur ce fond deux clefs sautoir; les parties des clefs qui se trouvent sur le champ blanc sont bleues et vice-versa. Le bleu et le blanc rappellent les couleurs des Grandson-Belmont dont Suchy reçut diverses franchises au moyen âge. Les clefs remémorent que la chapelle de Suchy était à St. Pierre.

* * *



Sullens. — Sur une médaille distribuée aux soldats de Sullens à l'occasion de la mobilisation de guerre, on remarque un écusson sur lequel figure une croix tréflée rouge sur un champ d'or traversé obliquement de haut en bas et de gauche à droite par une bande bleue. La croix tréflée rappelle que Sullens dépendait, en partie, très anciennement (avant 1180), de l'abbaye de St-Maurice et le champ d'or avec la bande bleue remémore que Sullens fut féodé à un *Charrière*, coseigneur de Penthaz. L'écu de la famille de *Charrière* est d'or avec une bande bleue sur laquelle sont trois étoiles et un croissant d'argent.

* * *



Syens a offert à ses soldats une médaille de mobilisation sur laquelle figure un écusson divisé en huit parties, par un trait vertical, un trait horizontal et deux traits obliques partant des angles supérieurs et aboutissant aux angles inférieurs de l'écu alternativement vert et rouge, c'est la division que les héraldistes appellent « gironné »; sur le champ ainsi formé se voit un cerf d'or passant. Les couleurs sont celles de Moudon, Syens faisant partie du district de ce nom et le cerf est celui qui figure dans les armes des *Cerjat* qui furent les seigneurs bienveillants de Syens.

* * *

Tour de Peilz. — Les armoiries de cette commune consistent en un écu divisé verticalement en deux parties égales blanc et rouge. Sur la partie blanche une tour crénelée rouge et sur la partie rouge une tour crénelée blanche. Ces couleurs sont celles de Pierre de Savoie, fondateur de la ville. La devise de la Tour de Peilz est : *Dieu est ma tour et ma forteresse* (Ps. XXXI, v. 4).

Souvent l'écusson de la Tour porté en son milieu une seule tour dont la moitié droite, blanc sur rouge,

est moins haute que la moitié gauche rouge sur blanc. Cette représentation se voit sur un sceau du XVIII^{me} siècle et sur le drapeau de la Société des Mousquetaires.



DUVE RECETTE

AI a dein sti mondo dâi moui de dzein que porrai servi âi z'autro, na pas lo jau dere, fant tot à catson. Se l'ant trovâ quie que ie prégnant on brevet d'inveinchon et no fant payé bin tché dâi z'affère que valiant pas pi onna rappa, âo bin on croûto cruse. Mè ne su pas dinse et, du que vo z'ite dâi bravo coo et dâi vailleinte gaupe, vu vo dere *po rein, gratisse pro Deo*, quemet diant eliau que l'ant recordâ, duve recette que l'è trovâ. Je vant vo fère rido serviço pè cliiau teimpo de chèteresse, de fu et de pudze. Lâi a dan duve recette que sant : la première et la seconda. La première l'è on remido po détiendre on inceindie, que l'ausse bourmâ grand teimpo, âo bin que sâi mimameint onna soupliâte âo on pucheint tchaffâiru. La vaité.

Po détiendre on inceindie, devant que tot sâi canfarâ et bourlâ, guegnâ dein voutré toupenne et preinde onna dozanna d'âo tot frais, que saillant de la dzenelhie. Vo lè bâide l'on apri l'autro — tsô ion — tot crû, sein lè couâre. L'è cein que vo baillè onna balla voix et on dzerno dâo tonnerro. Vo porrai allâ santâ lo contrarins pè la cathédrala qu'on vo z'ourrâi tant que pè la caserna. Adan, vo vo dépatsî d'âovri la fenitra et vo bramâ : *Âo fû! âo fû!* d'onna voix a reveilli on cemétiro. Lè pompier pouant pas manquâ de vo z'oûre et de veni détiendre voutron tchaffâiru. Et tot cein vo cote rein qu'onna dozanna d'âo... et te que la première. L'autra l'è iena po fère crévâ lè pudze. Vaité :

Quand lè que vo z'ai onna nelhia de pudze, doutâ voutré z'hailon dein on pâilo. Lâissî lè et, vo, fote lo camp asse rido que vo porrai ein cliouseint bin la porta. (Tsampâ lo lan, so desâi ma mère-grand.) Lâissî la houit dzo cliouseint. Lè pudze s'einnouyant, que faut lè z'oûre bailli. Apri, âo houiteimo dzo eintrebtsî on bocon la porta. Lè pudze, que sè redzoiant de vère quaucon, ie trassant po sailli fro. Aaan, quand iena vâo passâ vo recliouire la porta... rraa... et cein lâi fâ sailli la cervalla. Fède dinse tant que satsant te tiâû. Pu preinde lè cervelle po lè medzi avoué dâi z'ugnon. On s'ein dépetolhie.

Marc à Louis, du Conteur.

Souvenir de la sécheresse. — Un propriétaire de F. reçut une lettre de son fermier :

« ...Et surtout je tiens à vous faire savoir qu'il me reste encore beaucoup de bétail à vendre et que si vous avez besoin d'un bœuf, d'un veau et même d'un cochon, je vous prie de penser à votre serviteur. »

Pas d'eau. — En revenant de voter, un électeur titube le long du trottoir et finit par s'allonger le long du ruisseau. Il fait de vains efforts pour se relever. L'eau le fait chaque fois glisser et tomber à terre. Alors l'ivrogne, montrant le poing à l'eau : « T'a bi fère, l'ié mè que t'è vu beire ! » Et il se retourne dignement sur le dos.



VOICI LA MI-ÉTÉ !...

Une série annuelle des fêtes de Mi-Été commence. L'Alpe est en joie, malgré la sécheresse. On chante, on danse, tout le monde est content. « Allons, jeunesse, allons !... » A ce propos, voici ce qu'écrivait, l'an dernier, au *Journal de Nyon*, l'un de ses correspondants :

* * *

A peine le printemps a-t-il jeté sur la terre la fraîche parure du renouveau, le Suisse se met en fête. Dimanche après dimanche, de mai à novembre, les réjouissances en plein air se succèdent en un chaquet serré d'un bout à l'autre de l'Helvétie.

Chaque année il se trouve à nouveau des metteurs en scène pour préparer les attributs de la fête, des comités pour l'organiser et y convier les amateurs, un public pour y prendre part, des citoyens prodigues pour en payer les frais et d'autres pour en tirer profit. Ça commence par la modeste abbaye de village, par une petite fête champêtre, par une excursion en société, puis viennent les concours de toute espèce, les tournois de chant, de musique, de gymnastique, les courses de chevaux, les « quinzaines sportives », les « Festspiel », les innombrables tirs régionaux, cantonaux et fédéraux, enfin une kyrielle de réunions provoquées par des motifs aussi variés que nombreux. Chaque année aussi il s'élève des voix pour protester contre la multiplicité des attractions qui séduisent les foules, voix qui clament en vain puisque la foule continue, après comme avant, à courir aux estrades et aux champs de foire, à remplir les cantines et les stands, à déverser libéralement dans les caisses sociales ou particulières, le contenu de rebondissantes bourses.

C'est un courant irrésistible auquel bien peu échappent. Nos compatriotes, travailleurs assidus aux jours ouvrables, aiment à participer aux bruyantes distractions du dimanche. Il leur faut ces occasions d'expansion en commun, les journées dans lesquelles ils peuvent mettre en jeu des facultés inutilisées pendant les longues heures du labeur, jouir pleinement et gaîment de la vie libre et heureuse qu'il est possible de se faire dans un pays indépendant et privilégié.

Puisqu'on ne peut utilement travailler à la réduction du nombre des fêtes, peut-être aurait-on davantage de succès en cherchant à en élever le caractère, en y alliant à la joie qui doit nécessairement en former la base, des éléments de sérieux, d'utilité, de sagesse, capables de contribuer à l'amélioration de plusieurs si ce n'est de la totalité des participants. Il est certaines fêtes qui ne manquent pas de semblables attributs et qui, loin d'entraîner à la dissipation et au dérèglement, n'exercent au contraire qu'une très salutaire influence. Et au premier rang de celles-ci brillent entre autres nos fêtes bien vaudoises, bien attirantes de la « Mi-Été ». Ne pourrait-on pas calquer nombre de nos réjouissances sur ce modèle